

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 481X-CA-7423**

concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur de cabinet de la rectrice

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-unième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 7 janvier 2025 par visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste de directrice ou de directeur de cabinet de la rectrice ;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe a été fait le 30 octobre 2024 sur les plateformes de l'UQO ainsi que sur divers sites externes ;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue ;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection ;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de Murielle Laberge, appuyée par Alexandre Mathieu,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Hugues Théorêt à titre de directeur de cabinet de la rectrice à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 8 janvier 2025;

**D'AFFECTER** monsieur Hugues Théorêt à titre de directeur de cabinet de la rectrice;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Hugues Théorêt.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 481X-CA-7424**

concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice de la Direction des communications et du recrutement.

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-unième réunion (extraordinaire) tenue le lundi 7 janvier 2025 par visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste de directrice ou de directeur de la Direction des communications et du recrutement;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe a été fait le 6 novembre 2024 sur les plateformes de l'UQO ainsi que sur divers sites externes ont été effectués ;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue ;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection ;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de Murielle Laberge, appuyée par Alexandre Mathieu,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Mariane Leduc à titre de directrice de la Direction des communications et du recrutement à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant en janvier 2025, selon la date d'entrée en fonction à convenir avec Mme Leduc;

**D'AFPECTER** madame Mariane Leduc à titre de directrice de la Direction des communications et du recrutement;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Mariane Leduc.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet